

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	TIRESHINE 2
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Utilisation recommandée	Lustrant à pneus
Restrictions conseillées	Aucuns connus.
Fabricant	Unica Canada inc 90, J.A. Bombardier Boucherville, (Québec) Téléphone: (450) 655-8168 Numéro de téléphone d'urgence seulement (24 heures) (CANUTEC): (613) 996-6666

2. Identification des risques

Dangers physiques	Liquides inflammables	Catégorie 2
Risques pour la santé	Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique Toxicité par aspiration	Catégorie 3 Catégorie 1
Risques pour l'Environnement	Non classé.	
Risques défini pour OSHA	Non classé.	
Éléments d'étiquetage		
Mot indicateur	Danger	
Mention de danger	Liquide et vapeurs très inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
Conseil de prudence		
Prévention	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équivalente du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation /d'éclairage antidiéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.	
Intervention	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'incendie: utiliser un extincteur pour l'extinction.	
Stockage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.	
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.	

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Naphta (pétrole) Léger aliphatique		64742-89-8	70 - 85
2-Butoxyethanol		111-76-2	1 - 5

4. Premiers soins

Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Peau	En contact avec la peau (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Traitement particulier (consulter cette étiquette).
Yeux	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Ingestion	En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin. NE PAS faire vomir.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Enlever, pendant le lavage, les vêtements qui ne collent pas à la peau. Appeler une ambulance. Continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être différés. Symptômes de patient de festin.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter un vêtement de protection approprié. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂). Mousse résistante à l'alcool. Produit chimique en poudre.
Méthodes d'extinction inappropriées	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits. Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Lutte contre l'incendie / instructions	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Risques d'incendie généraux	Liquide et vapeurs inflammables.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	Pas disponible.
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Éviter toute inhalation des vapeurs ou des brumes. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
---	---

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Prendre et jeter la. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Ne pas fumer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Porter un équipement de protection approprié. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Éviter le contact prolongé ou répété de la peau avec cette substance. Tenir le récipient bien fermé.
Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité	Garder sous clef. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer dans un endroit frais. Réfrigération recommandée. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas entreposer à températures dépassant 120°F (49°C).

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Composants	Type	Valeur
US. AIHA Workplace Environmental Exposure Level (WEEL) Guides		
Composants	Type	Valeur
Naphta (Pétrole) Léger aliphatique 2-Butoxyethanol	TWA ACGIH TWA : Concentration maximale :	300 ppm 20 ppm ACGIH

Valeurs limites biologiques Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition Pas disponible

Contrôles techniques appropriés Pas disponible.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Lunettes à coques à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains Gants résistants aux produits chimiques. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Dangers thermiques Sans objet.

Considérations d'hygiène générale :

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Bleu
Odeur	Fruitée
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	Pas disponible.
Point de fusion/point de congélation	Pas disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	Pas disponible.
Point d'écoulement	Pas disponible.
Densité	Pas disponible.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Point d'éclair	-3.9 °C
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité - supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	0.815
Solubilité(s)	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Classe du point d'éclair	Combustible II

10. Stabilité et Réactivité

Réactivité	Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Acides. Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
--------------------	--

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Inhalation	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Peau	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Peut provoquer une allergie cutanée. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Peut provoquer une allergie cutanée.
-----------------------	---

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Naphta (Pétrole) Light aliphatic		
Aiguë		
Cutanée	DL50 Rat	> 4000 mg/kg
Inhalation	CL50 Rat	3400 ppm
Oral	DL50 Rat	> 8000 mg/kg
2-Butoxyethanol		
Aiguë		
Oral DL50	Rat	1300 mg/kg
Cutanée DL50	Rat	> 2000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau Provoque une irritation cutanée.

Minutes d'exposition	Pas disponible.
Conjonctive	

Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.
Jours de récupération	Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation des voies Respiratoires	Pas disponible.
Sensibilisation de la peau	Peut provoquer une allergie cutanée. L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Mutagénicité de la cellule germinale

Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Carcinogènes selon l'ACGIH	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Toxicité pour la reproduction **Tératogénicité** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.**Toxicité spécifique pour certains organes cibles** - Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA. **exposition unique****Toxicité spécifique pour certains organes cibles** - Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA. **exposition répétée**

Risque d'aspiration	Non classé.
Effets chroniques	Non classé.

Autres informations

Nom des produits toxicologiquement synergique. Non classé
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Toute inhalation prolongée peut être nocive

12. Données Écologiques**Écotoxicité**

Composants	Espèces Aquatiques	Résultats d'essais
Naphta (Petroleum) Light aliphatic	Données non disponible	
2-Butoxyethanol	CL50 Poisson (Truite arc en ciel) (96 h) EC50 Daphnia magna (48 h) EC50 Algue (72 h)	1474 mg/l 1550 mg/l 1840 mg/l

Persistance et dégradabilité	Non disponible
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.
Mobilité générale	Pas disponible.
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Revoir les exigences gouvernementales locales et provinciales/de l'État avant l'élimination. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:



Numéro UN	UN1268
Appellation réglementaire adéquate	DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. (NAPHTHA)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Exceptions liées au conditionnement	

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
Situation SIMDUT	Contrôlé
Classement SIMDUT	Catégorie B - Division 2: Liquide combustible, Catégorie D - Division 2B
L'étiquetage SIMDUT	



Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui Risque différé - Oui Danger d'incendie - Oui Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
-----------------------------	--

SARA 302 Substance très dangereuse	Non
---	-----

SARA 311/312 Produit chimique dangereux	Non
--	-----

SARA 313 (déclaration au TRI)	
--------------------------------------	--

Non réglementé

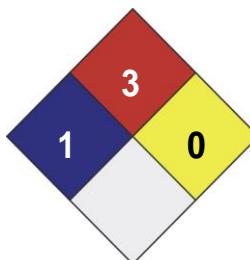
Autres règlements fédéraux

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)	Non réglementé.
FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques)	Non réglementé.

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	1
Inflammabilité	3
Danger physique	0
Protection individuelle	B

**Clause d'exonération de responsabilité**

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considerations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

Date de publication

5 Avril 2017

Date en vigueur

5 Avril 2017

Autres informations

Version 1.0

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par

Unica Canada inc. No de téléphone: (450) 655-8168

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).